

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Face à l'épisode de grêle historique du 14-15 juillet, le réseau A+ Glass mobilise sa solidarité de proximité

Toulouse, le 20 juillet — 2026. Entre le 14 et le 16 juillet 2026, la France a connu une vague d'orages de grêle d'une intensité rare, touchant simultanément plusieurs régions : la Côte-d'Or (Dijon), l'Ardèche (Aubenas, Lavilledieu), la Gironde (Saint-André-de-Cubzac) et les Pyrénées-Atlantiques (Sauvagnon). Des grêlons atteignant par endroits 5 à 7 centimètres de diamètre ont causé des dégâts matériels considérables.

Face à cette hausse brutale et simultanée de la sinistralité automobile sur des zones géographiquement dispersées, A+ Glass France a activé son plan d'intervention grêle, dispositif éprouvé qui repose sur la force de son maillage national.

Un réseau qui fait jouer sa proximité

Dès les premiers signalements, les centres A+ Glass des zones les moins touchées se sont mobilisés pour venir en renfort des centres situés dans les départements sinistrés. Cette solidarité de réseau — l'un des piliers du modèle de franchise A+ Glass — a permis d'absorber le pic d'activité sans dégrader les délais de prise en charge des sinistrés, tout en maintenant la promesse historique de l'enseigne :

« Le travail bien fait ».